



**HAL**  
open science

**En-coder la critique historique d'une source.  
L'intertextualité dans l'édition numérique de la Vie de  
Michel de Marillac.**

Dora de Lima

► **To cite this version:**

Dora de Lima. En-coder la critique historique d'une source. L'intertextualité dans l'édition numérique de la Vie de Michel de Marillac.. 2013. halshs-00947220

**HAL Id: halshs-00947220**

**<https://shs.hal.science/halshs-00947220>**

Preprint submitted on 14 Feb 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

***En-coder la critique historique d'une source.  
L'intertextualité dans l'édition numérique de la Vie de Michel de Marillac.***

Dans le cadre du projet *European Network for Baroque Cultural Heritage* (ENBaCH), une équipe composée de jeunes chercheurs du Laboratoire Modernités et Révolutions (EA 127 – Paris 1), de chercheurs et d'ingénieurs de recherche du Groupe de Recherches Interdisciplinaires en Histoire du Littéraire (GRIHL – EHESS) se réunit hebdomadairement depuis 2010 autour de l'édition savante en ligne de la *Vie de Michel de Marillac*, par Nicolas Lefèvre de Lezeau<sup>1</sup>. Comme en attestent les diverses versions qui sont conservées aux archives parisiennes, la *Vie de Michel de Marillac* a fait l'objet de nombreux remaniements entre les années 1630 et 1660, reflétant par-là même la mouvance du contexte politique de l'époque. Il a fallu attendre près de quatre siècles pour que le projet de Nicolas Lefèvre de Lezeau se concrétise, et que Donald Bailey publie en 2008 le colossal récit de vie. Parmi les cinq versions qui nous sont parvenues, l'historien a opté pour une version hybride entre la version la moins remaniée du texte, considérée à tort comme la version finalisée - celle que Lezeau s'appropriait à rendre publique-, et la version la plus longue du récit qui permet de compléter la première<sup>2</sup>. L'édition proposée par Donald Bailey ressemble donc davantage à une *métasource* qu'à une restitution fidèle du récit. Mais pouvait-il en être autrement avec une édition *imprimée* ? Prenant le contre-pied de cette entreprise, nous avons souhaité juxtaposer et rendre visibles les remaniements qui abondent dans trois des cinq versions du récit de vie. Pour ce faire, les possibilités offertes par l'édition numérique et plus particulièrement par le langage XML-TEI étaient trop riches pour qu'elles ne soient pas choisies<sup>3</sup>.

Il n'est pas ici question de confronter une fois encore le papier au numérique – cela a déjà été fait bon nombre de fois, et la question ne semble plus se poser réellement<sup>4</sup>. Nous

---

<sup>1</sup> Membres de l'équipe : Fabrice MICALLEF, François-Xavier PETIT, Anne-Valérie SOLIGNAT, Camille LEFAUCCONNIER, Dora DE LIMA. Puis Cécile SOUDAN, Valérie GRATZAC-LEGENDRE, Nicole DUFOURNAUD. Une équipe sous la direction de Christian Jouhaud.

<sup>2</sup> Ces sept manuscrits sont répartis entre trois fonds archivistiques parisiens : la Bibliothèque Sainte Geneviève, la Bibliothèque Nationale et les Archives Nationales. Ces sept manuscrits constituent quatre versions et demie de la *Vie de Michel de Marillac*. L'édition de Bailey, établie en 2008, est une version hybride d'une version BSG (sous la cote Ms 826) et d'une version BN (Ms Fr 14 027). L'historien justifie ce choix par des critères d'exhaustivité- la version BSG est la plus complète- et d'usage- la version BN est la plus utilisée par les chercheurs. L'édition en ligne que nous proposons est une juxtaposition des trois versions restantes, répartie entre cinq manuscrits : la première version est composée des manuscrits BN – n.a.f 82 et n.a.f 83 ; la deuxième, des manuscrits BSG- Ms 2005 et Ms 2006 ; et la troisième est la version AN-cote 1 AP/592.

<sup>3</sup> Jean-Daniel FEKETE et Nicole DUFOURNAUD, « Utilisation de TEI comme support méthodologique au dépouillement de sources manuscrites », in Actes du Ve colloque national de l'Association française pour l'Histoire et l'Informatique (AHI), novembre 1998, <http://www.lri.fr/~fekete/ps/toulouse98.pdf>.

<sup>4</sup> Roger CHARTIER, « La mort du livre ? » dans *Communication et langages*, n°159, mars 2009 et Marin DACOS, *Read Write Book. Le livre inscriptible*, OpenEdition Press, Marseille, 2010.

proposons d'entrer dans le vif du processus d'encodage, où se jouent les enjeux éditoriaux et épistémologiques les plus essentiels. Loin de se cantonner à un geste purement technique, le balisage d'un texte à éditer en ligne soulève des questions épistémologiques considérables. La TEI dépasse en effet la simple fonction éditoriale à laquelle l'historien est nécessairement confronté, encore que celle-ci présente des aspects heuristiques pour la discipline, comme le rappellent Pierre Bauduin et Catherine Jacquemard :

*Il y a déjà, au niveau de la revue électronique, un décloisonnement certain des deux métiers, chercheur et éditeur, spécialiste disciplinaire et technicien de l'information numérique [...].*<sup>5</sup>

Dès lors ce « décloisonnement » invite à faire de l'encodage un processus collaboratif et par-là même réflexif. C'est de cet aspect, à la fois très spécifique et menant à une réflexion autour des aspects heuristiques du processus d'encodage, qu'il a été question lors du colloque du 5 mars 2012 intitulé « La TEI entre dévotion et libertinage : analyse de structures de textes du XVIIe siècle ». Organisé par Nicole Dufournaud, Valérie Gratsac-Legendre et Cécile Soudan, ce colloque fut l'occasion de faire dialoguer des spécialistes d'horizons divers : philologues, chercheurs en informatique, historiens ou ingénieures de recherche en SHS<sup>6</sup>. Le présent article est issu de la communication que j'ai réalisée au sein de ce colloque, qui dressait un bilan d'une année d'étroite collaboration avec Nicole Dufournaud et Valérie Gratsac-Legendre autour du balisage sémantique des citations, des références bibliographiques et des discours oraux agencés dans la *Vie de Michel de Marillac*<sup>7</sup>. J'ai souhaité revenir sur le caractère réflexif de l'encodage TEI de ce que les historiens auraient tendance à qualifier de « sources » dans des textes anciens, ou de ce que les linguistes appelleraient – non sans précaution- l'« intertextualité ». « En-coder » un manuscrit : le terme en lui-même est polysémique. Entre encodage et codification, le geste de l'encodeur se situe à une frontière bien poreuse. S'agit-il d'une simple restitution du manuscrit dans un support numérique, ou bien d'en transformer le sens ? Ces questionnements liés à l'édition électronique rejoignent bien les problèmes posés par la notion-outil d'« intertextualité ». Est-ce un ensemble de collages de textes allogènes dans un récit, ou bien un procédé cognitif qui peut difficilement

---

<sup>5</sup> Catherine JACQUEMARD et Pierre BAUDUIN, « Les pratiques de l'édition ligne : expériences et questionnements » dans Jean-Philippe GENET et Alvisé ZORZI (dir.), *Les Historiens et l'Informatique : un métier à réinventer*, Collection de l'École Française de Rome, n°444, EFR, 2011, p.91.

<sup>6</sup> Le colloque s'inscrit dans une série de journées d'étude organisées dans le cadre du projet ENBaCH.

<sup>7</sup> Un grand merci à Nicole Dufournaud et Valérie Gratsac-Legendre pour cette riche collaboration, tant d'un point de vue scientifique que personnel.

tenir entre deux balises ? En articulant entre elles ces deux thématiques qui relèvent *a priori* de domaines épistémologiques distincts, on parvient à une redéfinition du processus d'encodage tout autant qu'à un resserrement de l'applicabilité de la notion d'« intertextualité ».

Dans un premier temps, je reviendrai sur les jalons théoriques de cette notion aux contours toujours plus flous depuis sa genèse bakhtinienne et sur la difficulté que ce flou théorique suppose lorsqu'il est confronté à une exigence de la TEI : la définition stricte d'un modèle d'encodage. Puis viendra le moment de démontrer en quoi le processus d'encodage a une valeur heuristique, en insistant sur l'idée qu'il permet à l'historien d'entretenir un rapport original à ses sources. Ne les concevant plus simplement comme des unités discursives, l'historien qui encode met en place une démarche « inscriptible » de traitement de ses sources, ce qui met en exergue des fragments d'informations dont le poids scientifique est mesuré à une plus juste valeur : « ce sont les mots les plus fréquents, ceux qui, en apparence, semblent le plus « aller de soi », qui posent en fait les problèmes les plus redoutables. »<sup>8</sup>.

### **Modéliser l'intertextualité dans un texte ancien**

#### ***Contours d'une nébuleuse théorique***

Élaborée comme un concept, utilisée comme notion ou reléguée à la condition d'outil pour l'analyse littéraire, l'intertextualité revêt des facettes si multiples que certains en ont nié la valeur heuristique<sup>9</sup>. Cependant, nous pouvons dégager deux directions de réflexion autour de l'intertextualité, suffisamment génériques pour ne pas plonger dans la confusion des débats qu'elle a suscités<sup>10</sup>. D'un côté, l'intertextualité fut définie comme un outil de création littéraire. De Julia Kristeva à Pierre-Marie de Biasi, l'intertextualité a suivi de près les

---

<sup>8</sup> Alain GUERREAU, *Statistique pour historiens*, 2004, p.120.

<sup>9</sup> Sophie RABAU, *L'intertextualité*, GF Flammarion, Paris, 2002 ; Tiphaine SAMOYAUULT, *L'intertextualité. Mémoire de la littérature*, Nathan, Paris, 2001 ; Marie-Madeleine GLADIEU et Alain TROUVÉ, *Approches interdisciplinaires de la lecture n°5. Intertexte et arrière-texte : les coulisses du littéraire*, épure, 2011 ; Bernard BEUGNOT, « XVIIIe et modernité : regards croisés sur intertextualité et réécriture » dans *Dix-Septième Siècle*, n°236, 2007-3.

<sup>10</sup> Graham ALLEN, *Intertextuality*, Routledge, Londres, 2000 ; Marko JUVAN, *History and Poetics of Intertextuality*, Purdue University Press, West Lafayette, Indiana, 2008 ; Mary ORR, *Intertextuality : Debates and Contexts*, Polity Press, Cambridge, 2003 ; Anne-Claire GIGNOUX, *Initiation à l'intertextualité*, Ellipses, Paris, 2005 ; Michael WORTON and Judith STILL (éd), *Intertextuality. Theories and practices*, Manchester University Press, Manchester, 1990 ; Nathalie LIMAT-LETELLIER, « Historique du concept d'intertextualité » dans : Nathalie LIMAT-LETELLIER et Marie MIGUET-OLLAGNIER (dir.), *L'intertextualité*, Annales littéraires de l'université de Franche-Comté, Besançon, 1998, pp.17-64.

évolutions de la poétique : chez les structuralistes, l'intertextualité atteint son paroxysme sous la plume de Genette – à tel point qu'elle n'a plus tout à fait grand-chose à voir avec la définition originelle- en tant qu'outil utilisé pour détecter les assemblages de textes présents dans le récit<sup>11</sup>. A l'inverse, les généticiens voient dans l'intertextualité la possibilité d'étudier la démarche transformationnelle qui régit l'écriture du récit<sup>12</sup>. Lue à la lumière des avant-textes, l'intertextualité est le vestige d'une procédure de réécriture dont il faut retracer le parcours, offrant ainsi la possibilité d'établir une archéologie de l'écriture. Assemblage ou construction, les enjeux liés à la forme d'un texte ont été au cœur des théories de l'intertextualité, celle-ci revêtant ainsi une dimension davantage narratologique et d'histoire littéraire.

D'un autre côté, s'écartant de la génétique textuelle, l'intertextualité fut appréhendée dans une approche cognitive. Certains ont opté pour l'éviction du terme face à la rigidité de l'héritage structuraliste de l'intertextualité laissée par Genette<sup>13</sup>. C'est ainsi qu'Alain Trouvé et Marie-Madeleine Gladieu ont, depuis 2006, préféré utiliser le terme d'« arrière-texte » pour désigner « tout ce qui se trouve en amont de la création littéraire, appréhendée selon ses deux versants auctorial et lectoral. On peut le concevoir comme le réseau d'associations présidant à l'effet littérature : associations verbales, sensorielles, cognitives, qui englobent et dépassent le phénomène d'intertextualité »<sup>14</sup>. D'autres chercheurs continuent d'utiliser le terme, ayant choisi de le dépourvoir de toute conception formaliste : probablement parce qu'il est plus difficile de rendre opératoire un terme neuf – et qui pourtant renvoie à une pratique étudiée depuis un demi-siècle - plutôt que de réactualiser une terminologie déjà existante. C'est ce que proposent Sophie Rabau ou encore Tiphaine Samoyault. Elles s'accordent pour mettre fin au structuralisme de Genette, dont la typologie a longtemps fait office d'autorité en ce qui concerne l'étude de l'intertextualité. Sophie Rabau conçoit l'intertextualité non plus comme un outil pour l'étude linéaire de la composition d'un texte, autrement dit comme une génétique textuelle, mais comme une mise en parallèle anachronique du récit, des intertextes qui le composent et des possibles relectures de ces assemblages : « Il reste à décrire l'espoir

---

<sup>11</sup> Michael RIFFATERRE, « La syllepse intertextuelle » », dans *Poétique*, n° 27, 1979. ; Marc ANGENOT, « L'intertextualité : enquête sur l'émergence et la diffusion du champ notionnel », dans *Revue des Sciences humaines*, n° 189, 1983 ; Julia KRISTEVA, *Sémiotikè, Recherches pour une sémanalyse*, Paris, 1969.

<sup>12</sup> Pierre-Marc de BIASI, *La génétique des textes*, Armand Colin, Paris, 2000 ; Almuth GRESILLON, *Éléments de critique génétique*, Paris, PUF, 1994 ; Louis HAY, *Le manuscrit inachevé. Écriture, création, communication*, CNRS, Paris, 1986.

<sup>13</sup> Louis HÉBERT et Lucie GUILLEMETTE (dir.), *Intertextualité, interdiscursivité et intermédialité. Actes du Xe colloque de la sémiotique de la francophonie, tenu à Montréal en 2004*, Presses de l'Université de Laval, Québec, 2009 ; Zoraida CARANDELL, « Intertextualité et histoire littéraire : des « chiens de faïence ? » », dans : *Les travaux du CREC- questions de méthode*, 2009, <http://crec.univ-paris3.fr/carandell-QM3.pdf>

<sup>14</sup> Marie-Madeleine GLADIEU et Alain TROUVÉ, *op.cit.*, p.7.

du futur après l'angoisse de l'influence, à reprendre *Palimpsestes* de Genette mais à l'envers, en allant de l'hypotexte à l'hypertexte, bref à réaliser une poétique des possibles intertextuels. »<sup>15</sup>. Tiphaine Samoyault insiste également sur la dimension cognitive de la production des textes/intertextes et de leur coprésence dans un même récit, mais raccorde plus spécifiquement l'intertextualité au moment de la production du texte étudié. En effet, l'intertextualité fournit, selon Samoyault, des indices pour retracer le caractère mémoriel du processus<sup>16</sup>. Dans cette présente étude, particulièrement attentive à l'historicité de la pratique citationnelle – dans son acception la plus large de « collages »<sup>17</sup>-, cette perspective cognitive répond davantage à nos interrogations que la génétique textuelle, comme nous le verrons. En aucun cas, il n'est question de pallier naïvement à la démarche génétique de la transformation du récit grâce aux « sources » que le texte nous donne<sup>18</sup>. Toutefois, cette préférence pour une approche cognitive de l'intertextualité s'accorde non sans friction aux exigences de l'encodage Xml-TEI, fait de balises et autres structures d'un texte.

### ***La TEI : un retour contraint à la taxonomie de Genette***

L'encodage Xml-TEI d'un texte implique que l'on décompose celui-ci en éléments et en attributs. On pourrait dès lors penser qu'il est difficile d'échapper à la définition typologique de l'intertextualité et de la pratique citationnelle telle qu'elles ont été conçues par Gérard Genette et Antoine Compagnon. En effet, la cohérence et l'efficacité d'un encodage passe nécessairement par l'élaboration de modèles et de schémas d'encodage. Pour encoder, il est indispensable d'adopter une grammaire structurée, avec des éléments parents liés à des éléments enfants. Genette définit l'intertextualité comme « une relation de coprésence entre deux ou plusieurs textes, c'est-à-dire éidétiquement et le plus souvent, par la présence effective d'un texte dans un autre »<sup>19</sup>. La définition genettienne accorde donc une place non négligeable à la question des citations, définies par Antoine Compagnon comme « un opérateur trivial d'intertextualité. Elle fait appel à la compétence du lecteur, elle amorce la machine de la lecture qui doit fournir un travail dès lors que, dans une citation, sont mis en évidence deux textes dont le rapport n'est pas d'équivalence ni de redondance. »<sup>20</sup>. Dans le cas

---

<sup>15</sup> Sophie RABAU, *op.cit.*, p. 45.

<sup>16</sup> Tiphaine Samoyault, *op.cit.*, pp.50-75.

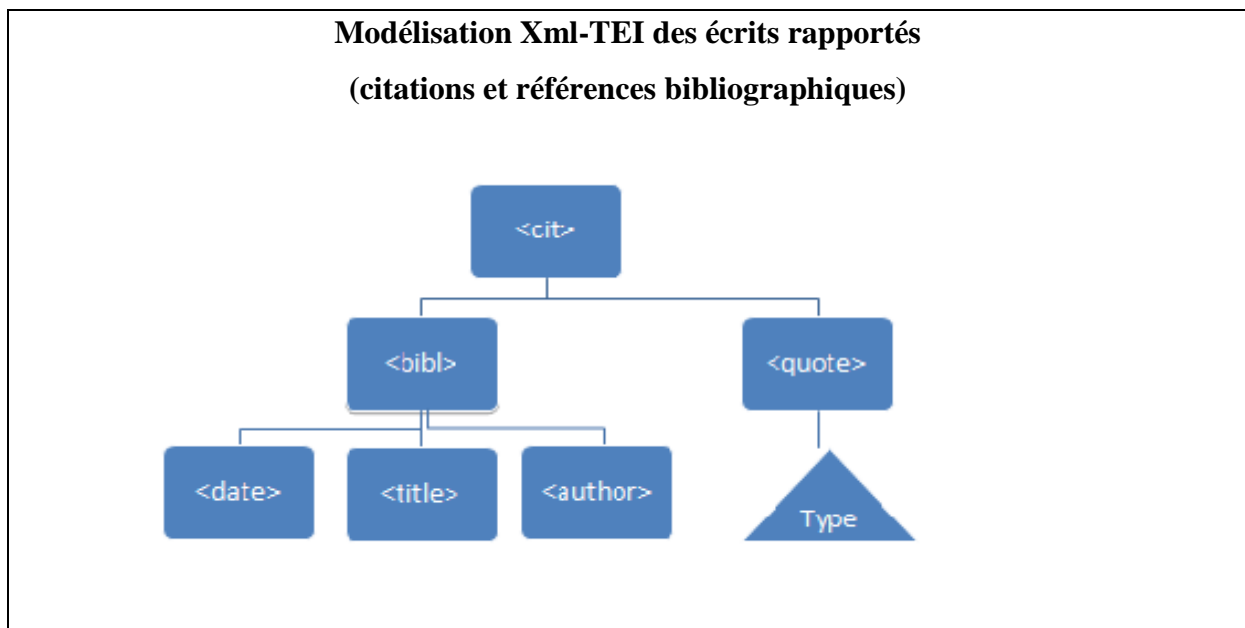
<sup>17</sup> « Si je préfère l'appellation de collage à celle de citation, c'est que l'introduction de la pensée d'un autre, d'une pensée déjà formulée, dans ce que j'écris, prend ici, non plus valeur de reflet, mais d'acte conscient, de démarche décidée, pour aller au-delà de ce point d'où je pars, qui était le point d'arrivée d'un autre. », Louis ARAGON, *Les Collages*, Hermann, Paris, 2003, p.123.

<sup>18</sup> En ce sens, nous nous opposons aux hypothèses avancées par Bernard BEUGNOT, *op.cit.*

<sup>19</sup> Gérard GENETTE, *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Le Seuil, Paris, 1982, p. 8.

<sup>20</sup> Antoine COMPAGNON, *La seconde main ou le travail de la citation*, Le Seuil, Paris, 1979, p.44

d'un texte ancien, le balisage des citations ou des discours rapportés permet de pallier à une difficulté liée aux normes d'écriture de l'époque. En effet, une convention de retranscription paléographique des textes anciens consiste à mettre entre guillemets les discours directs qui sont rapportés, pervertissant quelque peu le texte d'origine. L'encodage Xml permet de contourner ces difficultés paléographiques : il est possible de faire apparaître les discours directs sans pour autant modifier la graphie du texte ancien. Nous avons donc élaboré deux modèles d'encodage pour repérer les intertextes du récit de Lefèvre de Lezeau.

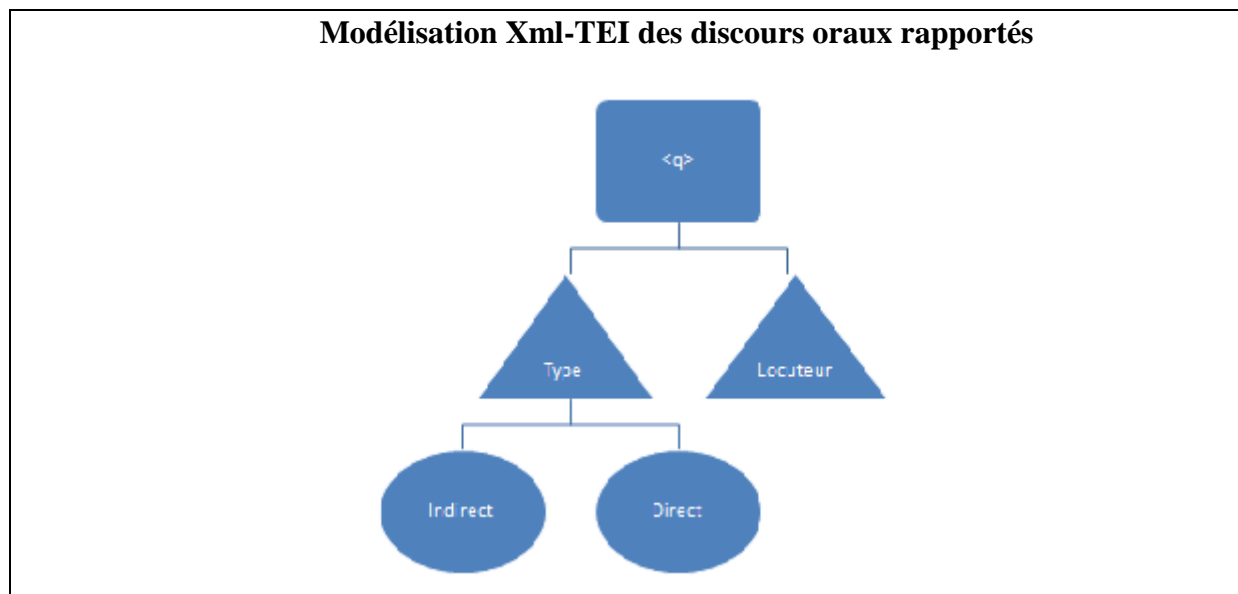


Le premier modèle tient compte de l'ensemble des écrits rapportés contenus dans le récit de vie. Lorsque l'on n'a pas de données à propos de la genèse de la citation ou quand la citation ne renvoie pas nécessairement à une liste bibliographique, on utilise l'élément `<quote>` (éventuellement relié à l'attribut `type` lorsqu'on peut préciser la nature du document qui contient la citation). C'est le cas des nombreuses lettres qui sont retranscrites par Lezeau dans son texte. La version html permet au lecteur de repérer rapidement les passages cités par Lezeau<sup>21</sup>. La deuxième section de l'arborescence du schéma montre que le modèle tient aussi compte des références bibliographiques : quand les informations sur ces références sont suffisamment précises (date de parution, titre, auteur), nous les encodons avec l'élément `<bibl>`. Grâce à cet élément, il est ainsi possible de constituer un index bibliographique. Ainsi, la TEI permet non seulement de repérer les références bibliographiques de façon plus explicite que sur un simple document pdf (ici l'exemple des *Essais* de Montaigne) ; mais

---

<sup>21</sup> Merci à Camille HARANG pour le travail accompli sur le démonstrateur TEI.

également de diversifier les lectures du texte mis en ligne : l'utilisateur peut choisir d'entrer dans le document via l'index bibliographique (l'internaute travaillant sur l'utilisation des Essais de Montaigne dans la littérature du XVIIe siècle par exemple) ; ou il peut également, à l'inverse, partir du document pour observer les autres références (l'internaute qui travaillerait sur la culture littéraire d'un secrétaire d'état au XVIIe siècle) grâce à la navigation hypertextuelle.



Par ailleurs, en langage Xml-TEI, la structure des discours oraux diffère de celle des écrits rapportés. Il est nécessaire de distinguer ce qui relève de l'écriture et les marques de l'oralité que comportent un texte, même si la dimension cognitive de l'intertextualité est identique dans les deux cas<sup>22</sup>. Les discours oraux rapportés sont ainsi encodés : par type (direct, indirect) et par locuteur. Il nous a semblé plus prudent d'opter pour un encodage minimal (dans un premier temps), et de ne pas encoder les segments pour lesquels la frontière entre récit et discours rapporté était trop floue (le cas des discours indirects narrativisés). Quel intérêt cela présente-t-il pour l'analyse du texte ? Dans sa narration, Lezeau met en valeur les maximes de Marillac en les rapportant au discours direct car ce procédé narratif crée une rupture avec le récit :

« Un jour, comme il estoit dans ceste stat, survint Monsieur de Thoiras, lors favory du Roy. Ce que, voyant son chirurgien, luy dict qu'il estoit à propos de couvrir son mal, et superseder à son pensement, et qu'il n'estoit besoing qu'on sceut à la Cour ses incommoditez,

---

<sup>22</sup> Pour ce faire, nous nous sommes inspiré des travaux de Bénédicte LOUVAT-MOLOZAY et Gilles SIOUFFI, *Les mises en scène de la parole aux XVIe et XVIIe siècles*, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2007 ; Laurence ROSIER, *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Duculot, Paris, 1999 ; Jacques BERLIOZ et coll, *Identifier sources et citations*, Brepols, Paris, 1994.



luy au contraire, sans s'arrêter à l'avis de son chirurgien, il découvrit sa jambe et voyant M. de Thoiras, il luy dict

« entrez, entrez Monsieur, vous verrez ma lespre ». »<sup>23</sup>

Le chapitre « De ses mortifications », duquel est extraite la citation ci-dessus, insiste longuement sur les maladies auxquelles Michel de Marillac fit face lorsqu'il était surintendant des finances et garde des sceaux du royaume. Les recommandations de ses médecins et de son entourage sont systématiquement rapportées au discours indirect, s'insérant ainsi dans le fil de la narration, alors que les réponses de Marillac sont rapportées au discours direct. Par ailleurs, l'encodage des locuteurs permet de dresser une liste des discours qu'ils énoncent. Ainsi, puisque tous les discours de Marillac sont inventoriés, on remarque plus aisément que dans les chapitres religieux du récit de vie, les paroles de Marillac sont le plus souvent rapportées au discours direct et sous la forme de paraboles, comme ce que l'on trouve dans les récits hagiographiques ou dans les Evangiles.

Ainsi, l'encodage Xml-TEI d'un texte permet de créer, à travers la construction d'un schéma d'encodage, un modèle d'analyse pour un procédé d'écriture au sein d'un document ancien : ici l'intertextualité. Elle se présente comme un outil d'analyse plus complexe qu'une simple version classique du document sur papier. Elle permet à celui qui encode d'établir un rapport différent à son texte, et de conduire une lecture plus interactive que la lecture linéaire du texte imprimé. Toutefois, comme tout modèle aux allures positivistes, les schémas d'encodage de l'intertextualité en langage TEI présentent des limites dont il faut tenir compte pour appréhender le plus justement possible l'historicité de l'intertextualité.

### *Les limites de la modélisation.*

Outre l'impossibilité – seulement apparente – de recourir à une définition cognitive de l'intertextualité pour l'encoder en langage Xml-TEI, cette grammaire numérique n'intègre pas directement de règles pour tenir et rendre compte des intertextes contenus dans le texte encodé. Par exemple, les ellipses – nombreuses dans le cas du texte dont il est ici question – auraient pu être encodées d'une manière bien trop singulière pour qu'elles puissent être incluses dans le schéma d'encodage présenté ci-dessus. En effet, le schéma choisi renvoie davantage à une conception fonctionnaliste de l'intertextualité – et plus particulièrement des citations –, qu'à sa dimension proprement cognitive. Les ellipses constituent l'exemple même d'un travail intertextuel centré sur le passage sous silence du sens de la citation en tant que partie du texte cité, que dans les interactions qu'elle opère avec le texte citant. La rigidité

---

<sup>23</sup> « De ses mortifications », Manuscrit Bibliothèque Ste Geneviève (BSG), 2005, f.306.

imposée ici est davantage liée à la volonté de constituer des normes de balisage d'un texte ancien que d'une réelle impossibilité technique. Nous ne développons pas ici la question centrale de l'interopérabilité des supports pour l'édition numérique à laquelle le langage Xml-TEI peut aboutir- contrairement à d'autres comme le Pdf<sup>24</sup>. Pour que notre balisage puisse être utilisé pour d'autres éditions numériques, il faut que son substrat interprétatif soit applicable à d'autres textes. Or l'aspect cognitif de collages d'intertextes dans un récit dépend nécessairement de l'auteur qui les opère. Néanmoins, il est possible d'utiliser l'élément renvoyant à la chaîne de référencements (<rs>), que l'on typerait « ellipses ». Il ne serait pas intégré dans le schéma d'encodage présenté ci-dessus, mais il n'échapperait pas non plus totalement au balisage. En ne tenant pas compte de l'aspect phénoménologique des ellipses, notre schéma d'encodage laisse ainsi dans l'ombre un nombre important d'intertextes :

« En cette grande affaire de la reunion des Hospitaux en la ville de Troyes quil fis testant sur les lieux je luy escrivis que quelques unes n'approuvoient entierement son procedé en ce quil avoit oublié Monsieur le Grand Aumosnier qui avoit deub y intervenir. »<sup>25</sup>

Ce passage comporte un extrait de la correspondance entre Lezeau et Marillac. Ne s'agissant pas d'une citation, on ne peut l'encoder en tant que <quote>. N'étant pas non plus un discours oral, l'élément <q> n'est pas approprié. L'ambivalence de l'épistolaire, situé à mi-chemin entre l'oralité et l'écriture, n'est donc pas toujours compatible avec la rigidité du balisage Xml-TEI. Par ailleurs, cette résistance de la grammaire TEI face à la souplesse des outils narratologiques pose des difficultés lorsque plusieurs éléments se chevauchent. Ainsi, il arrive que seule une partie de la citation ou du discours rapporté ne soit encodée en tant que <quote> ou <q>, parce qu'elle appartient à un segment issu d'un autre balisage, tel qu'une rature ou un ajout de l'auteur. L'interdiction de faire chevaucher des éléments au moment du balisage va donc à l'encontre de la rigidité imposée par la constitution préalable de schémas d'encodage, ce qui restreint par-là même l'émission et l'accès à l'information.

Enfin, aucun élément ne permettrait, de manière aussi rigoureuse que pour les cas exposés précédemment, d'encoder les documents archivistiques qui sont indiqués dans la *Vie de Michel de Marillac*. Parmi ces documents, nous décelons les actes notariés tels que les testaments ou encore les manuscrits qui ne firent pas l'objet d'une publication. Pour ces derniers, nous pourrions penser à l'élément <bibl> qui est utilisé pour les ouvrages publiés. Toutefois, la pérennité et la justesse d'un encodage passe par un choix de balises en

---

<sup>24</sup> Pour aller plus loin sur les questions d'interopérabilité, voir l'article en ligne de Marjorie BURGHART, « Editer des sources historiques en ligne grâce à Xml – un guide pratique » : <http://www.mutec-shs.fr/guides-Mutec>.

<sup>25</sup> « Du mépris de la vaine gloire », BN- na82, f. 148v.

adéquation avec les *Guidelines* proposées sur le site [www.tei-c.org](http://www.tei-c.org). Or à la lecture de celles-ci, nous nous apercevons que l'élément-parent <bibl> doit être associé à des éléments-enfants spécifiques, qui renvoient aux normes actuelles de référencement bibliographique :

<b>P5-Guidelines TEI : recommandations pour l'encodage de l'élément &lt;bibl&gt;.</b> <a href="http://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-bibl.html">http://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-bibl.html</a>	
<b>&lt;bibl&gt;</b> (référence bibliographique.) contient une référence bibliographique faiblement structurée dans laquelle les sous-composants peuvent ou non être explicitement balisés. [ <a href="#">3.11.1 Elements of Bibliographic References</a> <a href="#">2.2.7 The Source Description</a> <a href="#">15.3.2 Declarable Elements</a> ]	
<b>Module</b>	core — 3 Elements Available in All TEI Documents
<b>Attributs</b>	<a href="#">att.global</a> (@xml:id, @n, @xml:lang, @rend, @style, @rendition, @xml:base, @xml:space) ( <a href="#">att.global.linking</a> (@corresp, @synch, @sameAs, @copyOf, @next, @prev, @exclude, @select)) ( <a href="#">att.global.analytic</a> (@ana)) ( <a href="#">att.global.facs</a> (@facs)) ( <a href="#">att.global.change</a> (@change)) <a href="#">att.declarable</a> (@default) <a href="#">att.typed</a> (@type, @subtype) <a href="#">att.sortable</a> (@sortKey) <a href="#">att.docStatus</a> (@status)
<b>Membre du</b>	<a href="#">model.biblLike</a> <a href="#">model.biblPart</a> <a href="#">model.msItemPart</a> <a href="#">model.personPart</a>
<b>Contenu dans</b>	<b>core:</b> <a href="#">add</a> <a href="#">bibl</a> <a href="#">cit</a> <a href="#">corr</a> <a href="#">del</a> <a href="#">desc</a> <a href="#">emph</a> <a href="#">head</a> <a href="#">hi</a> <a href="#">item</a> <a href="#">listBibl</a> <a href="#">meeting</a> <a href="#">note</a> <a href="#">orig</a> <a href="#">p</a> <a href="#">q</a> <a href="#">quote</a> <a href="#">ref</a> <a href="#">reg</a> <a href="#">relatedItem</a> <a href="#">said</a> <a href="#">sic</a> <a href="#">stage</a> <a href="#">title</a> <a href="#">unclear</a> <b>dictionaries:</b> <a href="#">case</a> <a href="#">colloc</a> <a href="#">def</a> <a href="#">dictScrap</a> <a href="#">entryFree</a> <a href="#">etvm</a> <a href="#">form</a> <a href="#">gen</a> <a href="#">gram</a> <a href="#">gramGrp</a> <a href="#">hyph</a> <a href="#">iType</a> <a href="#">lang</a> <a href="#">lbl</a> <a href="#">mood</a> <a href="#">number</a> <a href="#">orth</a> <a href="#">per</a> <a href="#">pos</a> <a href="#">pron</a> <a href="#">stress</a> <a href="#">subc</a> <a href="#">syl</a> <a href="#">tns</a> <a href="#">usg</a> <a href="#">xr</a> <b>drama:</b> <a href="#">camera</a> <a href="#">caption</a> <a href="#">castList</a> <a href="#">epilogue</a> <a href="#">performance</a> <a href="#">prologue</a> <a href="#">set</a> <a href="#">sound</a> <a href="#">tech</a> <a href="#">view</a> <b>figures:</b> <a href="#">cell</a> <a href="#">figDesc</a> <a href="#">figure</a> <b>header:</b> <a href="#">change</a> <a href="#">handNote</a> <a href="#">licence</a> <a href="#">rendition</a> <a href="#">scriptNote</a> <a href="#">sourceDesc</a> <a href="#">tagUsage</a> <a href="#">taxonomy</a> <a href="#">typeNote</a> <b>iso-fs:</b> <a href="#">fDescr</a> <a href="#">fsDescr</a> <b>linking:</b> <a href="#">ab</a> <a href="#">seg</a> <b>msdescription:</b> <a href="#">accMat</a> <a href="#">acquisition</a> <a href="#">additions</a> <a href="#">collation</a> <a href="#">condition</a> <a href="#">custEvent</a> <a href="#">decoNote</a> <a href="#">filiation</a> <a href="#">foliation</a> <a href="#">layout</a> <a href="#">msItem</a> <a href="#">msItemStruct</a> <a href="#">musicNotation</a> <a href="#">origin</a> <a href="#">provenance</a> <a href="#">source</a> <a href="#">support</a> <a href="#">surrogates</a> <b>namesdates:</b> <a href="#">climate</a> <a href="#">event</a> <a href="#">location</a> <a href="#">org</a> <a href="#">person</a> <a href="#">personGrp</a> <a href="#">place</a> <a href="#">population</a> <a href="#">state</a> <a href="#">terrain</a> <a href="#">trait</a> <b>spoken:</b> <a href="#">broadcast</a> <a href="#">scriptStmt</a> <a href="#">writing</a> <b>textcrit:</b> <a href="#">lem</a> <a href="#">rdg</a> <a href="#">witness</a>

Ainsi, Lezeau fait référence à la « minute de l'histoire de la Vie de Marie de l'incarnation » écrite par André Duval, qui sera publiée plus tard en tant que *Vie de Marie de l'Incarnation*, également référencée sous cette dénomination<sup>26</sup>. Dans l'encodage TEI de ces références, l'élément <bibl> s'applique à la seconde, alors que la première devra *a priori* être passée sous silence. En revanche, comme nous le verrons plus loin à travers un autre exemple, la « minute » semble bien plus faire autorité que le texte publié pour Lezeau, dans la mesure où il s'agit d'un document original. Ces frictions des balises et des normes actuelles des références bibliographiques avec l'historicité même du référencement des ouvrages témoignent moins de l'inadéquation de l'encodage au métier d'historien que de sa valeur heuristique. On le voit bien, déterminer les limites de l'encodage Xml-TEI n'est pas tant une démarche pour condamner cet outil informatique dans la pratique de l'historien, mais montre à l'inverse la complexité et la profondeur des analyses que la TEI permet de réaliser si on ne la conçoit plus seulement comme un simple outil d'édition, mais comme une métasource

<sup>26</sup> « De la Ste conversation avec Marie de l'Incarnation », BN-na82, f. 85v.

construite par l'historien. Les choix liés à la transposition de normes actuelles d'écriture ou de normes élaborées en anglais sur un texte français du XVIII<sup>e</sup> siècle ne sont plus simplement des choix éditoriaux, mais imposent à l'encodeur un engagement scientifique réel quant à l'interprétation du texte qu'il manipule. En conséquence, la frontière entre l'encodage-restitution et la codification-interprétation d'un texte ancien sur un support numérique peut rapidement devenir poreuse.

### **Text Encoding Initiative : critical turn?**

L'utilisation de multiples outils informatiques tels que la TEI pour la critique historique des sources a amené certains à y voir un certain retour du structuralisme dans une tendance historiographique qui, à l'inverse, prône des approches davantage cognitives des événements du passé<sup>27</sup>. Pouvons-nous mettre en parallèle la « révolution numérique » et la crise d'une discipline qui serait « au bord de la falaise » ? La première apporterait-elle une issue à la seconde ? Ou bien ne ferait-elle qu'accentuer les incertitudes épistémologiques du métier d'historien ? Sans décréter que l'informatique ne transforme la pratique de l'histoire dans son essence, nous pensons toutefois qu'elle impose une révision et une réactualisation de ses méthodes. La TEI demeure avant tout un riche outil pour la critique des sources, et la thèse selon laquelle elle revêtirait un nouveau paradigme pour la méthode historique nous semble quelque peu exagérée. C'est ce que nous voulons montrer dans une dernière phase de cette étude, en appliquant ces réflexions plus larges à l'historicité de l'intertextualité d'après le texte de Lezeau.

### ***Des structures révélatrices de traces***

*Le détective convaincu que le coupable est toujours le majordome permettra à de nombreux meurtriers d'échapper à la justice ; le critique littéraire supposant que le marxisme ou le freudisme ou le structuralisme ou la déconstruction, le New Historicism ou la Micro-histoire sont toujours la bonne méthode errera lamentablement dans bien des cas.*<sup>28</sup>

---

<sup>27</sup>Paul BERTRAND et Christophe JACOBS, « « Digital Humanities » et critique historique documentaire : « digital » ou « critical turn » ? dans Jean-Philippe GENET, *op.cit.*, pp.125-139; Jean-Philippe GENET, « Histoire, informatique, mesure », *Histoire & Mesure*, 1986, I-1, p. 7-18.

<sup>28</sup>Carlo GINZBURG, « Réflexions sur une hypothèse vingt-cinq ans après », dans Denis THOUARD (dir.), *L'interprétation des indices. Enquête sur le paradigme indiciaire avec Carlo Ginzburg*, Septentrion Presses Universitaires, Villeneuve d'Ascq, 2007, p.71.

Nous prenons pour point de départ de notre réflexion heuristique - qui pourrait à première vue reposer sur la dichotomie structures/traces- cette affirmation de Carlo Ginzburg. Tout choix entêté d'un paradigme scientifique dans lequel s'insérerait la pratique de l'encodage TEI en histoire nous semble impertinent. En effet, l'apparente structuration d'un texte en segments révèle une multiplicité de méthodologies utilisées dans la critique historique des sources. C'est ce dont il a été question en filigrane lorsque nous avons exposé les schémas d'encodage de l'intertextualité dans la *Vie de Michel de Marillac*. C'est maintenant ce qui sera au cœur de la démonstration qui va suivre.

En effet, le processus d'encodage a un certain nombre de similitudes avec le modèle épistémologique du paradigme indiciaire. Ce paradigme consiste à ne pas prêter attention aux caractères les plus apparents et évidents des documents, mais à examiner au contraire les détails les plus négligeables. Cette méthode suppose que l'on entretienne un rapport différent au texte que l'on ne prend plus pour un tout cohérent, mais comme un réservoir d'indices et de traces qu'il faut analyser en fonction de l'objet d'étude étudié (ici, l'intertextualité). Denis Thouard a récemment publié une herméneutique de l'indice, et mis en relief deux paradigmes du raisonnement conjectural qu'implique cette herméneutique. D'une part, le paradigme grammatical qui articule l'étude historique d'un texte à la linguistique<sup>29</sup>. Il s'agirait d'y voir un ensemble de symboles, ou de codes appartenant à un « ensemble en fonction de catégories culturellement données (concepts métaphysiques, croyances religieuses) », pour reprendre la définition de Hayden White des artefacts littéraires<sup>30</sup>. D'autre part, Denis Thouard parle de « paradigme textuel », connectant ainsi la critique historique des sources à la philologie : « les corrections mutuelles des modèles du texte et de la trace permettent de relire autrement l'effort des « sciences de la culture » en vue d'un statut et d'une méthode originale, qui échappe à l'opposition stérile d'une investigation des profondeurs, volontiers subversive, mais exposée à l'arbitraire, et d'une philologie dénaturant son objet en lui imposant ses propres catégories »<sup>31</sup>. Cette conception philologique du paradigme indiciaire, mise à l'écart dans le courant monopolisateur du *linguistic turn* de l'histoire, correspond au rapport qui nous intéresse ici entre l'encodage TEI d'une source et sa critique historique. Lorsqu'on balise le document, on s'attache à décrypter et déchiffrer les indices qui aident à comprendre la mise en écriture de l'intertextualité :

---

<sup>29</sup> Denis THOUARD, *op.cit.*, pp.13-14.

<sup>30</sup> Hayden WHITE, *Tropics of Discourse. Essays in Cultural Criticism*, John Hopkins University Press, 1978, p.91.

<sup>31</sup> Denis THOUARD, *op.cit.*, p.17

« Ce Gilbert de Marillac a escript l'histoire de la maison de Bourbon, contenant entre autres choses memorables, la vie, et les gestes signalés de ce Charles dernier duc de Bourbon, finissant au mois de mars 1521. [...] Anthoine de Laval, geographe du Roy, et capitaine de son parc, et chasteau lez Moulins en Bourbonnois, a inseré ce traicté, dans ses œuvres imprimées l'an 1605, et en l'epistre liminaire d'iceluy, adressante au dernier duc de Montpensier, dict ce qui ensuit : « je n'ay rien trouvé parmy les beaux memoires, et manuscrits de ma bibliothèque, qui vaille ceste piece. » »<sup>32</sup>.

A la lecture de ce passage, nous sommes confrontés à une difficulté : une citation pour trois sources différentes, à savoir l'*Histoire de la maison de Bourbon* par Gilbert de Marillac (sans date), les *Desseins de professions nobles et publiques (...)* par Antoine de Laval paru en 1605 et l'*Epître liminaire au duc de Montpensier* par Antoine de Laval publié en 1594. Quelle référence bibliographique choisir pour l'encodage ? Il faut bien entendu que cette référence corresponde à la citation. Le sens général que l'auteur veut donner à ces différentes sources est d'ailleurs mentionné dans les notes marginales qui accompagnent le récit : Lezeau aurait directement consulté l'*Histoire de la Maison de Bourbon* de Gilbert de Marillac (« Escrip l'histoire de Bourbon ») ; et fait passer l'ouvrage d'Antoine de Laval au second plan (« De Laval en fait mention »). Toutefois, les indices qu'il nous donne révèlent d'autres pistes de réflexion : cette *Histoire* n'est pas de Gilbert de Marillac, mais elle est de Guillaume de Marillac ; ce sont en réalité les *Desseins de professions nobles et publiques* que Lezeau a consultés ; l'épître « liminaire » de l'*Histoire* est en fait située à la fin du traité précédent de l'*Histoire*. Ces trois sources n'en constituent en réalité qu'une seule, étant imbriquées les unes dans les autres : ce qui implique que l'on encode comme référence bibliographique les *Desseins de professions nobles et publiques*, alors que ce sont les deux autres qui sont explicitées dans le passage. La dissimulation de l'œuvre réellement consultée par l'auteur de la *Vie de Michel de Marillac* aurait tout à fait pu passer inaperçue dans le cadre d'une lecture linéaire du récit de vie. Pire encore, l'historien moins attentif pourrait suivre l'indication donnée en note marginale par Lezeau pour déterminer sa source d'information. On le voit bien, l'encodage TEI permet non seulement de prêter une attention plus minutieuse au texte encodé par la rigueur qu'il impose dans le choix des segments balisés. Mais il permet également de mettre en relief l'implicite du document, fournissant des pistes de réflexion nouvelles : cet exemple témoigne d'une historicité de la pratique citationnelle. Alors qu'actuellement la citation doit être une preuve de l'enquête documentaire réalisée afin

---

<sup>32</sup>« De sa généalogie », Manuscrit Ste Genevière-2006, f. 37-37v.

qu'elle puisse être restituée, au XVIIe siècle il semble que la primauté de la source l'emporte sur l'authenticité de l'enquête. Ainsi, en s'attachant à la morphologie d'un texte, l'encodage TEI concrétise la dichotomie épistémologique mise en avant par Carlo Ginzburg entre les séries et les segments qui n'entrent pas dans les modèles d'encodage construits correspondent aux « anomalies » du texte, qui ont une « potentialité cognitive » tout aussi, voire plus importante, que les normes d'écriture de la source.

### ***Au croisement de la TEI et de l'histoire : l'inscriptibilité***

La question de l'édition des textes et celle de leur analyse sont des dimensions que la TEI rend complémentaires. En effet, l'analyse documentaire se trouve à la fois en amont et en aval du processus d'encodage : en amont, par celui qui encode, dans le choix des balises et dans l'élaboration du schéma d'encodage ; en aval, par une communauté très variée d'internautes, une fois le texte édité. Et c'est là que réside l'une des difficultés de l'encodage : être capable de combiner la problématique qui régit ses choix d'encodage et la réception du texte que l'on édite. L'encodage des intertextes inconnus ou anonymes atteste de ces difficultés. Nous dégageons deux formes d'anonymat dans l'encodage des auteurs des intertextes : ceux dont l'identité est volontairement rendue anonyme par Lezeau dans son récit- ne laissant pas de trace pour l'historien désireux d'en restituer l'identité-, et ceux qui vaguement évoqués mais dont l'identité peut être assez simplement rendue par la recherche historique. Plusieurs formulations de ce type abondent le texte de Lezeau : « une personne fort confidente », « une personne fort familière », « un auteur de notre temps », « une personne de qualité ». Le balisage de ces formulations anonymes répond à deux enjeux : l'un purement éditorial – révéler au lecteur l'identité des personnages ainsi dénommés- et l'autre méthodologique – repérer, tel un surlignage, les segments qui devront faire l'objet d'une recherche historique afin qu'ils puissent être identifiés, renvoyant ainsi à l'enjeu éditorial. L'attribut @who qui accompagne les éléments <q> et <quote> est nominatif ou bien typé « unknown » pour les cas similaires aux formulations anonymes qui viennent d'être exposées. Le type « unknown » renvoie soit à l'enjeu éditorial- il n'est pas possible, même en recourant à une recherche historique minutieuse, de dénommer les locuteurs des discours ou les auteurs des citations-, soit à l'enjeu heuristique de l'encodage-repérage. En aucun cas il n'est possible d'utiliser un même type pour remplir ces deux objectifs à la fois. Nous avons opté pour l'utilisation du type « unknown » en tant que moyen de repérage des formes anonymes, parce qu'il est préférable de tendre dans un premier temps à une exhaustivité quitte à réserver ce

type aux cas où l'identité des locuteurs ou des auteurs n'a pas pu être restituée dans un dernier passage de l'encodage. Par exemple, les expressions « une personne fort confidente » et « une personne fort familière » ont respectivement été typées « Madeleine de St Joseph » et « Marguerite du St Sacrement », alors que « une personne de qualité » et « un auteur de notre temps » ont été conservés comme « unknown ».

Ainsi, on comprend bien que les enjeux éditoriaux sont étroitement liés aux enjeux épistémologiques de l'encodage, dans une démarche que nous qualifions d' « inscriptible », pour reprendre l'idée avancée par Marin Dacos à propos de la réception et la lecture des textes numériquement édités : « Le lecteur inscrit le livre dans sa trajectoire et certaines de ces inscriptions laissent une trace qui contribue au savoir de l'humanité. Le lecteur devient un des auteurs du complexe de livres qu'il lit et qu'il parcourt. »<sup>33</sup>. Le caractère inscriptible de l'édition numérique ne se limite pas à la phase de lecture du texte, mais apparaît de manière plus vive encore en amont de l'édition, au moment où on la produit, c'est-à-dire au processus d'encodage. L'historien qui encode prend donc différentes postures dans un même geste : celle de l'éditeur qui s'attache à la réception et à la mise à disposition d'outils de lecture, celle du traducteur qui conçoit des modèles d'encodage compatibles avec le langage Xml-TEI, et celle du chercheur qui détermine ce qui entre dans le modèle et ce qui n'y entre pas. De là découle une polyvalence et une flexibilité dans le processus d'encodage tel qu'il est réalisé par l'historien<sup>34</sup>. Par exemple, l'une des difficultés d'encodage que nous avons rencontrées a consisté à déterminer la fonction de certains intertextes au sein de la *Vie de Michel de Marillac* :

« Premier

Je veux aue cest œuvre se face. R. Il paroist Impossible

Second

Entreprenes le courageusement. R. Je n'y vois point d'entrée.

Troisième

Je le commande comme tout puissant. R. Vous estes le maistre faictes par moy ce que vous voulez. »<sup>35</sup>

---

<sup>33</sup> Marin DACOS, *op.cit.*, p.17.

<sup>34</sup> Certains parlent même d'une transformation du métier d'historien (et de la méthode historique), qui accompagnerait nécessairement cette « révolution numérique » : consulter par exemple Claire LEMERCIER et Claire ZALC, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, La Découverte, Paris, 2008 ; Claire BROSSAUD et Bernard REBER, *Humanités numériques*, Hermès/Lavoisier, Paris, 2007 ; Alain GUERREAU, *Statistiques pour historiens*, 2004 : <http://elec.enc.sorbonne.fr/statistiques/stat2004.pdf> ; Jean-Philippe GENET, *op.cit.*, Willard MCCARTY, *Humanities computing*, Palgrave Macmillan, 2005.

<sup>35</sup> « De la sainte conversation qu'il a eue avec Marie de l'Incarnation », BN-na82, f.85-85v.



Cet extrait est, dans le manuscrit, séparé de l'ensemble du corps du texte : un saut de ligne et des alinéas qui montrent bien une rupture d'ordre typographique, traduisant une rupture dans la narration et surtout la volonté pour le narrateur de mettre ce passage en relief. Lorsqu'on lit le passage qui suit ce fragment, il semble bien qu'il s'agit d'une citation avec référence bibliographique : « Monsieur André du Val docteur en Theologie ayant eu communication de ceste secrette revelation l'avoit couchée par escript en la minutte de l'histoire de la vie qu'il a composé de la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation »<sup>36</sup>. Mais à la lecture des lignes qui précèdent l'apparente citation, on lit : « ces trois commandements que nous avons expliqué bien au long luy furent notifiés par forme d'Impression auxquels Il appliqua les responses qui luy vinrent au mesme temps en l'esprit comme il ensuict »<sup>37</sup>. Qu'est-ce qui est le plus important ? Est-ce le contenu narratif de la révélation divine qu'a eue Marillac (et une preuve de plus de sa sainteté) ou bien le témoignage d'André Duval, grand acteur de la mise en place de l'ordre des Carmélites en France ? Cette question scientifique a des répercussions sur le choix d'encodage : est-ce une <quote>, qui apparaîtra comme tel au risque d'écraser l'information donnée avant cette citation ? Cet épisode montre donc que l'encodage d'un texte ancien est similaire à un procédé d'inscription des interprétations historiques qu'en fait le chercheur-encodeur.

Nous sommes donc face à une *autre* histoire, non pas celle qui tend à être décriée comme *littératie*, mais une histoire qui *s'inscrit* dans le texte étudié<sup>38</sup>. Un certain renversement du processus citationnel se fait dès lors sentir : il n'est plus seulement question d'intégrer des citations dans le récit historique, mais d'inscrire dans la source ou le corpus de sources numérisés des fragments d'interprétation et d'explication de l'Histoire. Nous ne croyons pas à l'idée que l'encodage Xml-TEI d'une source échappe au choix crucial que l'historien doit effectuer quand il utilise les « mots justes » pour rétablir la réalité du passé « autre » : les mêmes questions et problèmes se posent dans le choix des éléments et des attributs proposés dans les *Guidelines* que dans celui des notions et concepts que l'historien utilise plus librement dans son récit<sup>39</sup>. Toutefois, il est certain que le rapport à la preuve historique se modifie lorsque l'historien encode et inscrit sa source d'éléments qu'il ne maîtrise pas directement. Dans cette posture, le chercheur ne peut plus librement- et parfois

---

<sup>36</sup> IDEM, f.85v.

<sup>37</sup> IDEM, f.85.

<sup>38</sup> Hayden WHITE, « The Historical text as literary artifact », *op.cit.*, pp.81-100. L'approche formaliste de l'historien reproche au discours historique de prétendre à une scientificité, alors qu'il est avant tout discours. La frontière entre fiction et vérité historiques n'en est que plus floue.

<sup>39</sup> Michel de Certeau, *L'écriture de l'histoire*, Gallimard/Folio Histoire, 2002; Jacques RANCIÈRE, *Les mots de l'histoire*, Point Seuil, 1994.

arbitrairement- sélectionner des fragments de sources qui lui semblent les plus représentatifs ou pertinents pour son propos, ni les étoffer dans un appareil critique qui figurerait en notes de bas de page. La tâche est rendue plus difficile, car elle impose que l'historien fasse front au rapport entre les segments qu'il décide de mettre en relief et le texte dans lequel ils se succèdent. Il doit assumer de façon plus nette la tension intrinsèque à son métier qui existe entre la restitution de la réalité passée et la disponibilité des *média* dont il dispose pour ce faire : « Trop souvent les historiens confondent la documentation qu'ils connaissent avec la documentation disponible, la documentation disponible avec la documentation qui a été produite, et cette dernière avec la réalité sociale qui l'a produite »<sup>40</sup>.

---

<sup>40</sup> Carlo GINZBURG, *op.cit.*, p.42.

## **Conclusion**

L'intertextualité dans un texte ancien est une sorte de mise en abyme de la pratique citationnelle que l'historien opère lorsqu'il produit son récit : elle fournit des indices pertinents pour construire une approche réflexive de l'écriture de l'histoire. L'approche cognitive de l'intertextualité est plus pertinente que son étude formaliste, en ce qu'elle permet de dépasser le paradigme de la chronicité qui prévaut dans la tendance actuelle de l'histoire littéraire et dans la génétique textuelle. Lorsqu'elle est rapprochée aux enjeux posés par l'édition électronique en langage Xml-TEI, l'étude cognitive de l'histoire de l'intertextualité ne peut plus simplement s'effectuer en porte à faux des approches structuralistes initiées par Genette. A l'inverse, l'articulation entre ces deux approches est nécessaire, révélant ainsi des dimensions qui n'auraient pas attiré l'attention de l'historien qui aurait choisi en amont l'une ou l'autre de ces approches.

Le processus d'encodage Xml-TEI offre à l'historien la possibilité d'interroger la dimension littéraire qui régit le récit historique d'une manière originale. Autant la production du savoir historique – de l'histoire-récit à l'histoire-inscription- que la méthode de traitement des sources dont l'historien dispose, sont posées différemment par l'historien-encodeur. Les enjeux de l'édition numérique pour les sciences humaines sont plus cruciaux lorsqu'ils se posent en amont de l'édition – au cours du processus interne de l'encodage- qu'en aval – pendant l'utilisation et la lecture du texte édité.

Dora DE LIMA  
CRHM– Université Paris 1  
CHAM- Universidade Nova de Lisboa

## *Références bibliographiques*

Graham ALLEN, *Intertextuality*, Routledge, Londres, 2000.

Marc ANGENOT, « L'intertextualité : enquête sur l'émergence et la diffusion du champ notionnel », dans *Revue des Sciences humaines*, n° 189, 1983.

Louis ARAGON, *Les Collages*, Hermann, Paris, 2003.

Jacques BERLIOZ (dir.), *Identifier sources et citations*, Brepols, Paris, 1994.

Bernard BEUGNOT, « XVIIe et modernité : regards croisés sur intertextualité et réécriture » dans *Dix-Septième Siècle*, n°236, 2007-3.

Pierre-Marc de BIASI, *La génétique des textes*, Armand Colin, Paris, 2000.

Claire BROSSAUD et Bernard REBER, *Humanités numériques*, Hermès/Lavoisier, Paris, 2007.

Zoraida CARANDELL, « Intertextualité et histoire littéraire : des « chiens de faïence ? » », dans : *Les travaux du CREC- questions de méthode*, 2009, <http://crec.univ-paris3.fr/carandell-QM3.pdf>

Michel de CERTEAU, *L'écriture de l'histoire*, Gallimard/Folio Histoire, 2002; Jacques RANCIÈRE, *Les mots de l'histoire*, Seuil, Paris, 1994.

Roger CHARTIER, « La mort du livre ? » dans *Communication et langages*, n°159, mars 2009.

Antoine COMPAGNON, *La seconde main ou le travail de la citation*, Seuil, Paris, 1979.

Marin DACOS, *Read Write Book. Le livre inscriptible*, OpenEdition Press, Marseille, 2010.

Jean-Daniel FEKETE et Nicole DUFOURNAUD, « Utilisation de TEI comme support méthodologique au dépouillement de sources manuscrites », in Actes du Ve colloque national de l'Association française pour l'Histoire et l'Informatique (AHI), novembre 1998, <http://www.lri.fr/~fekete/ps/toulouse98.pdf>.

Jean-Philippe GENET, « Histoire, informatique, mesure », *Histoire & Mesure*, 1986, I-1, p. 7-18.

Jean-Philippe GENET et Alvisè ZORZI (dir.), *Les Historiens et l'Informatique : un métier à réinventer*, Collection de l'Ecole Française de Rome, n°444, EFR, 2011.

Gérard GENETTE, *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Seuil, Paris, 1982.

Anne-Claire GIGNOUX, *Initiation à l'intertextualité*, Ellipses, Paris, 2005.

Marie-Madeleine GLADIEU et Alain TROUVÉ, *Approches interdisciplinaires de la lecture n°5. Intertexte et arrière-texte : les coulisses du littéraire*, épure, 2011.

Almuth GRESILLON, *Eléments de critique génétique*, PUF, Paris, 1994.

Alain GUERREAU, *Statistiques pour historiens*, 2004 : <http://elec.enc.sorbonne.fr/statistiques/stat2004.pdf>.

Louis HAY, *Le manuscrit inachevé. Ecriture, création, communication*, CNRS, Paris, 1986.

Louis HÉBERT et Lucie GUILLEMETTE (dir.), *Intertextualité, interdiscursivité et intermédialité. Actes du Xe colloque de la sémiotique de la francophonie, tenu à Montréal en 2004*, Presses de l'Université de Laval, Québec, 2009.

Marko JUVAN, *History and Poetics of Intertextuality*, Purdue University Press, West Lafayette, Indiana, 2008.

Julia KRISTEVA, *Sémiotikè, Recherches pour une sémanalyse*, Paris, Seuil, 1969.

Claire LEMERCIER et Claire ZALC, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, La Découverte, Paris, 2008.

Nathalie LIMAT-LETELLIER et Marie MIGUET-OLLAGNIER (dir.), *L'intertextualité*, Annales littéraires de l'université de Franche-Comté, Besançon, 1998.

Nicolas Lefèvre de LEZEAU, *La Vie de Michel de Marillac (1560-1632) : garde de sceaux sous Louis XIII*, annotée par Donald BAILEY, Presses de l'Université de Laval, Québec, 2007.

Bénédicte LOUVAT-MOLOZAY et Gilles SIOUFFI, *Les mises en scène de la parole aux XVIe et XVIIe siècles*, Presses Universitaires de la Méditerranée, Montpellier, 2007.

Willard MCCARTY, *Humanities computing*, Palgrave Macmillan, Londres/New-York, 2005.

Mary ORR, *Intertextuality: Debates and Contexts*, Polity Press, Cambridge, 2003.

Sophie RABAU, *L'intertextualité*, GF Flammarion, Paris, 2002.

Michael RIFFATERRE, « La syllepse intertextuelle », dans *Poétique*, n° 27, 1979.

Laurence ROSIER, *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Duculot, Paris, 1999.

Tiphaine SAMOYAUULT, *L'intertextualité. Mémoire de la littérature*, Nathan, Paris, 2001.

Denis THOUARD (dir.), *L'interprétation des indices. Enquête sur le paradigme indiciaire avec Carlo Ginzburg*, Septentrion Presses Universitaires, Villeneuve d'Ascq, 2007.

Hayden WHITE, *Tropics of Discourse. Essays in Cultural Criticism*, John Hopkins University Press, Baltimore, 1978.

Michael WORTON and Judith STILL (éd), *Intertextuality. Theories and practices*, Manchester University Press, Manchester, 1990.